

**Activité**

.....

**Fiche Adhérent**

Homme  Femme

NOM : .....

PRENOM : .....

Né(e) le : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....

VILLE : .....

E-MAIL 1 : .....

MOBILE 1 : .....

FIXE 1 : .....

E-MAIL 2 : .....

MOBILE 2 : .....

FIXE 2 : .....

Classe : .....

Pour les enfants : Personne à contacter

Nom : ..... Tel : .....

Autorisation photo :

Enfant autorisé à rentrer seul :

**Cotisation / Réduction.s**

Montant cotisation :

Montant réduction.s :

Total à payer :

**Créneaux**

Créneau N°1 : L -M -M -J -V -S

Heure :

Créneau N° 2 : L -M -M -J -V -S

Heure :

Créneau N° 3 : L -M -M -J -V -S

Heure :

Créneau N° 4 : L -M -M -J -V -S

Heure :

**Règlement.s**

Octobre      Novembre      Janvier

Carte B :

Espèces :

ANCV :

Autres (\*) :

Chèque.s :

(\*) Carte Blanche ou Pass Sport

Montant : ..... payé par : .....

pour : .....

Nom sur chèque si diff. Adh. : .....

Carte blanche:

Document reçu:

Pass Sport:

Document reçu:

**Remarques**



Tourner la page

### Extrait de la charte de l'adhérent

- **Adhésion d'un enfant:** La responsabilité de l'Association, dans le cadre des activités des sections, ne peut être engagée que si les enfants sont laissés en présence de l'animateur de l'activité. **Les parents doivent donc s'assurer de la présence de l'animateur.** La responsabilité de l'Association cesse à l'heure prévue de la fin de l'activité, les enfants étant alors placés sous la responsabilité parentale.
- **Si des photos sont prises dans les activités,** j'accepte qu'elles soient diffusées dans les informations de l'Association.
- **La cotisation aux activités est annuelle et indivisible.** Elle est payable en totalité lors de l'inscription. Des facilités de paiement peuvent être accordées (paiement en 2 ou 3 fois). **Le remboursement total ou partiel est exceptionnel** et ne peut qu'être le fait d'une décision du conseil d'administration.
- **De nombreuses activités** nécessitent calme et concentration. L'utilisation du téléphone portable est par conséquent interdite pendant les séances.

### RGPD – Traitement des données personnelles

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Ces informations à caractère personnel sont communiquées uniquement à la **Ligue de l'Enseignement** pour la licence, pour l'assurance et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

- J'accepte** que mon adresse mail soit utilisée par l'Association et la Ligue de l'Enseignement pour communiquer avec moi et uniquement pour des informations en rapport direct avec mon adhésion.
- Je n'accepte pas** que mon adresse mail soit utilisée par l'Association et la Ligue de l'Enseignement pour communiquer avec moi et uniquement pour des informations en rapport direct avec mon adhésion.

### QS pour les Activités Sportives

- J'ai répondu **NON** au Questionnaire de Santé Mineur ou Majeur.
- J'ai répondu **OUI** à une question du Questionnaire de Santé Mineur ou Majeur.  
Je dois apporter un CM de moins d'1 an **AVANT LE DEUXIEME COURS.** Faute de quoi **l'animateur me refusera l'accès au cours.**

### Information Assurance des licenciés.es UFOLEP

#### Pour les licenciés.es Ufolep non pratiquants.es et pratiquants.es

Votre association a souscrit auprès de l'APAC une assurance collective Multirisque Adhérents Association qui comprend la garantie « Responsabilité Civile » obligatoire. Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, elle vous propose en outre une garantie « Individuelle Accident ».

#### Complémentaire Individuelle de Personnes – Options 1, 2, 3 (pour les mineurs)

**Pour les licenciés.es Ufolep de risques R5 ou R6 :** Je prends note que le bénéfice des garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des consignes et contraintes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement joint à la notice d'information.

**Attention:** Les licenciés.es résidant.es à l'étranger ne disposent d'aucune garantie dans le pays de leur domicile.

Nature des garanties	Garanties de base	CIP option 1	CIP Option 2	CIP Option 3 (8)
Frais de soins accident	7.623 €	7.623 €	7.623 €	7.623 €
Prothèse dentaire	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Prestations complémentaires	305 € 458 € pour les licenciés UFOLEP	1.525 €	1.525 €	1.525 €
Invalidité permanente : - de 1 à 50% - de 51 à 100%	30.490 € x taux 91.470 € x taux > 50% Maximum 60.980 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €
Décès par accident	6.098 € 7.623 € pour les licenciés.es UFOLEP	15.245 €	30.490 € + 7.623 € au conjoint.e + 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum de 60.980 €)	6.098 € 7.623 € pour les licenciés.es UFOLEP
Tarifs 2022/2023	1,31 €	27,05 €	39,05 €	25,05 €

- J'accepte les conditions de cette garantie « **Individuelle Accident** » **de base** dont la notice d'information de garanties est disponible à ma demande. Le prix m'a été remis au préalable.
- Je souhaite souscrire l'option suivante : N°..... (voir ci-dessus le tableau des garanties)

---

- Je reconnais avoir lu et accepté l'ensemble des informations données sur ce document d'inscription.**

LE : ..... / ..... / .....

SIGNATURE :